

ARRETE n° 23-139

Portant nomination d'une responsable de programme par intérim
et d'une responsable adjointe de programme par intérim

Le Directeur de l'Université de Technologie de Troyes,

Vu le Code de l'éducation, et notamment l'article L. 715-3,
Vu les statuts et le règlement intérieur de l'établissement,
Vu les arrêtés 22-422 et 22-423,

ARRETE

Article 1 :

En l'absence de Monsieur Jean-Marc NIGRO :

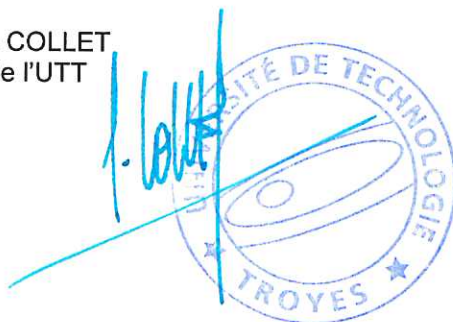
- Madame Samiha AYED - Enseignante-Chercheuse, est nommée Responsable du programme Informatique et Systèmes d'Information (ISI) par intérim à compter du 4 avril 2023 jusqu'au 31 août 2023
- Madame Inès DI LORETO - Enseignante-Chercheuse, est nommée Responsable Adjointe du programme Informatique et Systèmes d'Information (ISI) par intérim à compter du 4 avril 2023 jusqu'au 31 août 2023

Article 2 :

Ces fonctions relèvent des activités d'intérêt pédagogique du référentiel d'équivalences horaires.

Fait à Troyes, le 4 avril 2023

Christophe COLLET
Directeur de l'UTT



Original : Service des Affaires Juridiques

Copies : Intéressées
DRH

Diffusion générale : www.utt.fr